

ERRATUM

**ADOPTION DU BUDGET EXERCICE FINANCIER 2024
ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2024-2025-2026)**

Un avis public a été publié concernant la tenue d'une séance extraordinaire, le 18 décembre 2023 relativement à l'adoption du budget de l'exercice financier 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Dans ledit avis public donné par la soussignée, greffière de la Ville de Mirabel, publié en date du 1^{er} décembre 2023 sur le site internet de la Ville, l'heure de la tenue de la séance extraordinaire aurait dû fixée à « **19 h 00** » au lieu de « **19 h 30** ».

Donné à Mirabel, ce 6 décembre 2023

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate